

PROPOSITION DE RECHERCHE

soumise à la Banque mondiale
à la demande de la Division "Urbanisme et Aménagement du Territoire"

par Philippe Haeringer, Maître de recherche à l'Office
de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (Paris)

Titre L'AFRIQUE NOIRE AU SEUIL DU GIGANTISME URBAIN
Situations urbaines en Afrique occidentale et centrale
du point de vue du logement et de son environnement

Thèmes . Economie de l'espace urbain et politiques du logement
. Les chances d'une intégration physique satisfaisante
des masses populaires dans les plus grandes villes

Le présent document est purement exploratoire et n'engage pas
l'Office dont dépend l'auteur

Novembre 1973

25 JUIL. 1985

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 17.911

Cpte : B

17.911

AVERTISSEMENT

Ce programme d'étude fut initialement élaboré à la demande du Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat (SMUH, Paris), avec la collaboration de Michel Gérard, Secrétaire général.

Il fut également soumis au Bureau International du Travail (BIT, Genève) sur l'initiative de Harold Lubell.

I. PRESENTATION DE L'ETUDE PROPOSEE

Idée de recherche

L'Afrique noire est le dernier sous-continent à affronter les problèmes inhérents à l'urbanisation massive. Ses principales villes viennent d'atteindre ou sont en bonne voie d'atteindre dans un avenir prochain l'échelle du million d'habitants; autrement dit un stade de gigantisme au-delà duquel on risque de voir échapper pour longtemps toute possibilité de maîtriser l'évolution du tissu urbain et de son contenu, si une telle maîtrise n'a pu être acquise et maintenue aux stades inférieurs.

De tous les déséquilibres qui menacent les grandes concentrations urbaines, ceux qui concernent la gestion de l'espace urbain, et singulièrement la politique de l'habitat, sont sans doute les plus intimement conditionnés par la notion d'échelle.

En même temps, dans ce domaine plus que dans d'autres (comme l'emploi ou la crise de culture), les responsabilités incombent directement, dans une large mesure, aux dynamismes locaux, même si les conditions générales dans lesquelles évoluent les nations peu développées ne peuvent être, là non plus, dissociées des réalités locales.

A la veille, donc, d'un changement d'échelle peut-être décisif, et dans un domaine où l'observation directe ne conduit pas immédiatement à une impasse, il semble utile d'engager un effort de récapitulation qui permette :

- . d'évaluer les forces et les points faibles de la situation actuelle;
- . de distinguer, par le jeu des comparaisons, les constantes et les particularismes;
- . de reconnaître les traits d'évolution irréversibles, d'une part, sur lesquels il n'est pas humainement possible d'agir, et d'autre part ceux qui laissent les plus grandes chances à l'action;
- . de confronter les potentialités objectives et théoriques aux disponibilités effectives des intéressés (positions officielles, attitudes populaires), et de vérifier s'il se dégage une voie proprement africaine de devenir urbain.

Nature de la recherche, méthode

Pratiquement, au niveau de chaque ville, la démarche pourrait être la suivante :

- . Analyse des faits
 - . Examen des formes d'occupation de l'espace urbain résidentiel (toutes classes d'habitat)
 - . Les structures d'encadrement et leur emprise réelle. Trois domaines :
 - . gestion de l'espace (structures foncières)
 - . gestion de la mise en valeur (construction)
 - . gestion de l'environnement (équipement et entretien)
- . Analyse prospective
 - . Gravité des difficultés actuelles et des risques encourus pour l'avenir
 - . Les possibilités théoriques d'infléchir le cours des choses dans un sens plus favorable. Crédibilité des diverses politiques d'habitat envisageables
 - . Mise à jour des doctrines officielles ou officieuses, implicites ou explicites, en matière de politique de l'habitat. On relèvera notamment les attitudes observées face à des alternatives fondamentales telles que celles-ci :
 - . rejet ou acceptation de l'exode rural
 - . urbanisme octroyé ou urbanisme spontané
 - . espace sans équipement (urbanisme extensif) ou équipement sans espace (urbanisme concentré)
 - . habitat locatif ou autoconstruction familiale
 - . habitat subventionné ou vérité des prix
 - . urbanisme de qualité ou justice sociale
 - . développement ou refus d'une gestion communautaire au niveau du quartier

Ainsi définie, la recherche envisagée est essentiellement une recherche de synthèse. Il ne peut s'agir d'engager sur le terrain un lourd appareil d'observation. Non que le contact direct du terrain doive être écarté. Au contraire : l'examen approfondi, au sol et sur photographies aériennes, des formes d'occupation de l'espace urbain semble être la seule façon de fonder une étude cursive et d'éviter les travers du genre, en apportant une garantie

d'exhaustivité et de réalisme. C'est donc sur les divers aspects de la physionomie urbaine que l'on s'appuiera, en cherchant à les expliquer, pour mettre à jour les diverses composantes d'une problématique de l'habitat.

Toutefois, au-delà de cette analyse conçue comme un diagnostic (appréhension d'une situation par ses symptômes), les éléments d'explication seront recherchés tour à tour dans les études déjà disponibles, les documents administratifs, et dans des témoignages recueillis à bon escient aussi bien dans les services responsables que sur le terrain.

Champ et durée de la recherche

Il devrait être possible d'observer une douzaine de cas dans un délai raisonnable qui pourrait être compris entre dix-huit mois et deux ans, à raison d'un séjour d'une vingtaine de jours par ville et d'une période de rédaction qui devra être assez large.

Quant au choix des villes, il y a lieu de tenir compte des critères essentiels que sont les découpages climatiques et les aires culturelles (qui se recoupent dans une large mesure), les diversités nationales (passés coloniaux, régimes politiques, niveaux des revenus), la taille de la ville et sa position économique et politique.

Afin de tirer le meilleur parti du caractère comparatif de l'étude, il est souhaitable que les villes choisies puissent être regroupées dans deux, trois ou quatre types qui, compte-tenu des critères ci-dessus, paraîtront particulièrement significatifs. Par exemple, il conviendra de retenir plusieurs villes-métropoles, plusieurs villes de la région pré-sahélienne, etc., plutôt que de disperser le choix. Si l'on s'en tient au chiffre relativement limité de douze exemples, il est évident qu'il faudra renoncer à certaines catégories de villes.

Nous proposons ici deux choix possibles, le premier excluant toutes villes non capitales, le deuxième se limitant aux pays non anglophones.

. Première proposition

- . Six villes-métropoles (villes de 500.000 à 2.000.000 d'habitants, champ migratoire s'étendant sur plusieurs pays ou sur un pays de grande dimension) :
 - . deux villes issues de l'administration française :
Dakar, Abidjan
 - . deux villes issues de l'administration anglaise :
Accra, Lagos
 - . deux autres cas :
Kinshasa, Luanda
- . Trois petites capitales pré-sahéliennes (villes de 100 à 500.000 habitants) :
Bamako, Niamey, Fort-Lamy
- . Trois petites capitales des régions méridionales (villes de 100 à 500.000 habitants) :
 - . Monrovia (influence américaine)
 - . Lomé ou Cotonou (aire culturelle du Bénin)
 - . Libreville, Brazzaville ou Bangui (aire culturelle bantou)

. Deuxième proposition

- . Quatre villes-métropoles
 - . deux issues de l'administration française :
Dakar, Abidjan
 - . deux autres cas :
Luanda, Kinshasa
- . Quatre petites capitales pré-sahéliennes :
Bamako, Ouagadougou, Niamey, Fort-Lamy
- . Deux petites capitales des régions méridionales
 - . Lomé ou Cotonou (aire culturelle du Bénin)
 - . Yaoundé, Brazzaville ou Bangui (aire culturelle bantou)
- . Deux métropoles non capitales :
Douala, Lumumbashi
ou deux centres régionaux :
Bouaké, Bobo-Dioulasso

II. ELEMENTS POUR UN DEVIS

Si l'on se place dans l'hypothèse où un accord intervient entre l'ORSTOM et la Banque mondiale sur le principe d'une copropriété des résultats de l'étude et d'un partage égal des dépenses, il est vraisemblable que ce partage puisse se faire sur la base suivante :

- . Prise en charge par l'ORSTOM de la rémunération du chercheur et des avantages sociaux qui s'y attachent
- . Prise en charge par la Banque mondiale des frais supplémentaires occasionnés par l'étude envisagée : déplacements, frais de séjour, frais divers

Les chiffres qui suivent donnent une idée de ce que pourraient être les dépenses relevant de la deuxième rubrique, en tenant compte de l'évolution probable des coûts d'ici à 1975. Pour les déplacements de ville à ville, on a fait une estimation très approximative des coûts aériens entre Abidjan (lieu d'affectation normal du chercheur) et les onze villes suivantes, groupées en quatre ou cinq voyages : Dakar, Bamako, Ouagadougou, Niamey, Cotonou, Douala, Yaoundé, Fort-Lamy, Kinshasa, Lumumbashi, Luanda. Un choix différent des villes à étudier ne modifierait le montant global des dépenses que dans une proportion peu sensible.

. Voyages en avion	460.000 CFA
. Déplacements intra-urbains (location de voiture) :	
12 séjours X 20 jours X 6.000 CFA (1975)	1.440.000 CFA
. Frais de séjour :	
11 séjours X 20 jours X 9.000 CFA (1975)	1.980.000 CFA
. Travaux photographiques	125.000 CFA
. Rémunération d'un dessinateur :	
5 mois X 100.000 CFA	500.000 CFA
. Publication provisoire multigraphiée	250.000 CFA
. Dépenses diverses (achat de plans, de photographies aériennes, rémunération d'informateurs, invitations de courtoisie, etc.)	400.000 CFA
	5.150.000 CFA

.../...

. Report	5.150.000 CFA
. Dépenses imprévisibles (voyages supplémentaires, santé, etc.), évaluées à 10%	515.000 CFA
. Frais généraux de l'ORSTOM : 10%	515.000 CFA
	<hr/>
TOTAL GENERAL	6.180.000 CFA
	soit 123.600 FF

Publications de Ph. HAERINGER
portant sur l'urbanisation en Afrique noire
(à l'exclusion d'autres thèmes de recherche)

Premier thème : STRUCTURES FONCIERES ET POLITIQUES URBAINES

L'équipement urbain à Brazzaville. Evaluation des coûts
moyens par habitant

1964, Centre ORSTOM de Brazzaville, 18 p. multigr.

Le phénomène suburbain à Brazzaville

1965, Centre ORSTOM de Brazzaville, 140 p.

Structures foncières et création urbaine à Abidjan

1967, Cahiers d'études africaines, n°34, 1969, pp. 219-270,
16 planches hors-texte

Quitte ou double. Les chances de l'agglomération abidjanaise

1969, Urbanisme, n°111-112, pp. 69-93

La dynamique de l'espace urbain en Afrique noire et à Madagascar.
Problèmes de politique urbaine

1970, in La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar,
Editions du CNRS, 1972, tome 1, pp. 177-188 (Rapport général)

L'urbanisation de masse en question. Quatre villes d'Afrique noire

1970, in La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar,
Editions du CNRS, 1972, tome 2, pp. 625-651 (Communication)

De la géographie urbaine et de l'urbanisme

1972, Communication au Congrès de l'Union géographique interna-
tionale (UGI), Montréal, août 1972

Propriété foncière et politiques urbaines à Douala

1972, Cahiers d'études africaines, n°51, 1973, pp. 469-496,
huit planches hors-texte

.../...

Deuxième thème : MIGRATIONS URBAINES

L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines

1968, Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines, V-2, pp. 3-22

San-Pedro 1969. La première vague d'immigrants

1969, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 52 p. multigr.,
sous presse en 1973 in Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines

San-Pedro 1973. Quatre années d'évolution

1973, sous presse in Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines

Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'entretien biographique et sa transcription synoptique

1971, Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines IX-4, 1972,
pp. 439-455

Cheminevements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte-d'Ivoire

1972, Colloques de l'International African Institute, Dakar,
sous presse en 1973 in Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines